



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DES SERVICES DE L'ETAT

**Direction des libertés publiques et des collectivités locales
bureau des élections, de la réglementation et des affaires
juridiques**

**Arrêté n° 2015-141-6 en date du 21 mai 2015
Ordre du jour de la commission départementale d'aménagement
commercial du 2 juin 2015 : Création d'un DRIVE situé à la ZAC du Pont-
Peyrin de l'Isle-Jourdain**

N° 21

Publié le 22 mai 2015



PRÉFET DU GERS

PREFECTURE

Auch le 21 mai 2015

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS,
DE LA REGLEMENTATION
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Secrétariat CDAC
pref-cdac32@gers.gouv.fr

ORDRE du JOUR de la CDAC du Gers

Réunion du 2 juin 2015

Demandeur :

M. Nicolas DUTECH, président de la SAS SODILJOUR sise 1279 route de Lamasquère à SAINT-LYS (31470), en qualité de futur exploitant.

Projet :

Création d'un DRIVE (point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandé par voie télématique, organisé pour l'accès automobile), **de 8 pistes et d'une emprise au sol de 300 m², situé : ZAC du Pont-Peyrin à l'ISLE-JOURDAIN (32 600).**

Dossier enregistré sous le numéro 214-15

Délai d'instruction de 2 mois expire le 13 juin 2015.

* * * * *